

PASS AUTONOMIE (permis de conduire) DES JEUNES DE LA MAIRIE DE SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE

La ville accorde une aide de 100 € pour le permis de conduire. Elle s'adresse aux jeunes :

de 18 à 25 ans
résidant dans la ville
ayant réussi l'examen du code
passant pour la 1ère fois le permis de conduire
motivant leur demande en terme de projet professionnel, universitaire, ou autre

La demande se fait [en ligne](#)

<https://www.villesaintandre.fr/11809-aide-au-permis.htm>

Mairie de Saint-André-Lez-Lille:

89 rue du Général Leclerc
59871 - Saint-André Cedex
<https://www.villesaintandre.fr/>